

AD CMSA

Association pour le Dialogue social dans la
Cordonnerie Multiservice

21, rue Jean POULMARCH - 75010 PARIS

Tél. : 01 42 08 47 50 - Fax : 01 42 40 13 88 - Siret : 791 473 994 00014 - Email : adcmsa@orange.fr

CONTRIBUTION SOCIALE
OBLIGATOIRE de 0,15 % : 2018
(sur salaires 2017)

OBLIGATOIRE

Paris, le 19 janvier 2018

Madame, Monsieur,

Comme chaque année, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous, votre bordereau de versement de contribution **obligatoire** (0,15 %) au titre du financement du dialogue social dans la Cordonnerie Multiservice.

Cette obligation concerne toutes les entreprises **employant moins de 11 salariés** identifiées sous les codes **NAF 9523 Z ou 9529 Z**, en application de l'accord de la convention collective Cordonnerie Multiservice signé le 22/11/2011 (*étendu par arrêté du 02/08/13, Journal Officiel du 04/09/13*) entre la FFCM (Fédération Française de la Cordonnerie Multiservice) et les 5 syndicats de salariés.

Cette contribution collectée et gérée par l'Association AD CMSA, sert à financer et développer le dialogue social, à mettre en œuvre et assurer, entre autre, le suivi des dispositions de la **convention collective cordonnerie**, comme, par exemple le suivi de l'accord de branche complémentaire santé obligatoire, les études, enquêtes, négociations et réunion pour l'élaboration des grilles de salaires, accords sur la formation professionnelle, **les actions relatives à la prévention, santé et sécurité au travail**.

*N'hésitez pas à nous contacter ou **contacter votre comptable pour toute information complémentaire**.
Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.*

Christophe ROHART,
Président de l'Association AD CMSA.

Complétez le bordereau ci-dessous et retourner-le accompagné de votre règlement (à l'aide de l'enveloppe ci-jointe) avant le
28 FEVRIER 2018 à : Association AD CMSA - 21, rue Jean Poulmarch - 75010 PARIS

Bordereau de contribution obligatoire pour le financement du dialogue social dans la Cordonnerie Multiservice

Raison sociale : _____ Enseigne : _____

Nom, prénom du dirigeant : _____ Tél. : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ E-mail : _____

Code NAF : 9523Z 9529Z N° SIRET :

Nombre de
salariés au
31/12/17 :

1. Masse Salariale brute 2017 (MS 2017) = _____,00 €

2. Part proportionnelle = MS 2017 x 0,15 %, soit A = _____,00 €

3. Part fixe (uniquement si MS en 2017), soit B = **15,00 €**

4. Contribution à verser = A + B = _____,00 €

(contribution non soumise à TVA)

Cachet de l'entreprise et signature

Règlement ci-joint à l'ordre de l'ADCMSA